



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Le Ministre

Madame Marie-Ange MAGNE
Députée de la Haute-Vienne
Assemblée nationale
126, rue de l'Université
75355 PARIS SP 07

Paris, le **13 JAN. 2022**

Réf. : 22-000115-D/ BDC-CE / CL

Madame la Députée, *chère Marie-Ange,*

Vous avez appelé mon attention sur le nombre de postes de gendarmes créés en Haute-Vienne depuis 2017, en faisant valoir l'intérêt qui s'attacherait à les renforcer, ainsi que sur le projet d'extension de la gendarmerie de Bellac.

Attentif à vos observations, je tiens à vous apporter les informations suivantes.

Entre 2017 et 2021, six postes de gendarmes ont en effet été créés pour tout le département de la Haute-Vienne au profit des unités du quotidien, mais l'effort consenti envers les forces de sécurité dans votre département concerne aussi l'équipement et les casernes. Ainsi, 127 véhicules ont été livrés ou le seront prochainement, 81 caméras-piétons seront déployées au plus tard à la fin du prochain trimestre et 294 100 euros de travaux ont par ailleurs été effectués au cours des deux plans « Poignées de porte ».

Concernant le projet d'extension de la gendarmerie de Bellac, après de longues négociations entre la direction départementale des finances publiques et l'Office public de l'habitat de la Haute-Vienne (ODHAC 87), un accord a récemment été trouvé sur le montant du surloyer correspondant au projet d'extension de la caserne existante, qui permettra de regrouper les deux actuelles emprises sur un seul site (soit 27 gendarmes supplémentaires à loger).

L'agrément du terrain et du cadre juridique a pu être délivré le 23 novembre 2021, ce qui permet désormais aux services locaux de poursuivre la constitution du dossier de conception (validation de l'avant-projet d'architecte notamment), qui sera transmis début 2022 aux services du ministère de l'Intérieur. L'autorisation de lancement des travaux sera ensuite accordée. Ils débuteront donc au second semestre 2022, pour une livraison prévisible au second semestre 2023.

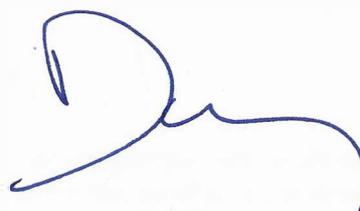
.../...



Telles sont les informations que je souhaitais porter à votre connaissance.

L'État se tiendra toujours à vos côtés pour garantir la tranquillité publique. Soyez assurée que le département de la Haute-Vienne continuera à faire l'objet d'un suivi attentif afin qu'une réponse efficace et adaptée soit apportée aux attentes de la population en matière de sécurité.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de ma considération très distinguée.



Gérald DARMANIN